



Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 7 septembre 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue le mardi 7 septembre 2021 via zoom.

| | | |
|------------|------------------------|---------------------------------------|
| Présents : | M. Jacques Ricard | Maire suppléant Et Conseiller no.5 |
| | M. Denis Blais | Conseiller no.1 |
| | Mme Claudette Macameau | Conseillère no.3 |
| | Mme Marlène Doroftei | Conseillère no.4 |
| | Mme Solange Gamache | Conseillère no.6 |

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00. Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance tandis que Madame Chantal Poirier agit comme secrétaire. Le quorum est satisfait.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.448-2021 Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de Duparquet

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Mardi 7 septembre 2021 à 19h00 via zoom

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance régulière du mardi 3 août 2021

3.2 Séance extraordinaire du mercredi 18 août 2021

4. CORRESPONDANCE et INFORMATIONS

4.1 Collecte sélective en matières recyclables

4.2 Bilan Stratégie d'économie d'eau potable -ville de Duparquet

4.3 Avis vérification SSI

4.4 Rapport Lecture Boues 2021

4.5 Hécla Québec / Subvention 1000\$

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois d'août 2021 : (\$)

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Primada -représenter le projet modifié

7. Résolutions

7.1 Vente terrain M. Daniel Boutin

7.2 Dépôt d'une demande Programme a la voirie – soutien

7.3 Salaire pompier

7.4 Billet restant sur la TECQ

7.5 Demande commandite "le Passage de l'aurore"

7.6 Dan Extermination

- 7.7 Avis motion –Présentation projet Règlement 11-2021 “Paix et ordre”
- 7.8 Dépôt au conseil formulaire “Déclarations des intérêts pécuniaires”

8 RÈGLEMENTS

- 8.1 Adoption des règlements intitulés :
- 8.2 04-2021 Règlement Plan d’urbanisme
- 8.3 05-2021 Règlement de zonage
- 8.4 06-2021 Règlement de lotissement
- 8.5 07-2021 Règlement relatif à la gestion des règlements d’urbanisme
- 8.6 08-2021 Règlement de Construction
- 8.7 09-2021 Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction
- 8.8 10-2021 Règlement sur les dérogations mineures
- 8.10 Adoption du projet de règlement 11-2021 “Paix et ordre”

9 LOISIRS

- 9.1 Cours de Chi à l’automne au Centre des loisirs avec Mme Anne-Marie Marcil

10 URBANISME

- 10.1 Dérogation mineure 312 chemin Mercier

11.SUIVI

12.PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX

RÉS.449-2021 3.1. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 3 AOUT 2021

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 3 aout 2021

RÉS.450-2021 3.2. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 18 AOUT 2021

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par le conseiller M. Denis Blais, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 18 aout 2021

4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

4.1COLLECTE SÉLECTIVE EN MATIÈRES RECYCLABLES

Le versement de la compensation 2020 dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables est de 11 815,16\$ tel que budgété et le dépôt sera effectué le 30 aout 2020.

4.2 BILAN STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE - VILLE DE DUPARQUET

Le bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable incluant l'Audit de l'eau, acheminé à Eautrement du MAMH a été approuvé. D'ici 1^{er} septembre 2023, 20 compteurs d'eau devront être installés dans le résidentiels et 11 dans les non résidentiels. La ville devra également sensibiliser les gens à leur consommation d'eau potable et réaliser un contrôle actif sur les fuites d'eau sur le réseau.

4.3 AVIS VÉRIFICATION SSI

Le ministère de la Sécurité publique demande une rencontre avec la ville et son service incendie pour effectuer des vérifications des services de sécurité incendie (SSI)

4.4 RAPPORT LECTURE BOUES 2021

Dépôt du rapport de la lecture des boues 2021. La prochaine lecture suggérée est en 2024. (étang 1 : 10.1%, étang 2 :14.6%)

4.5 HÉCLA QUÉBEC / SUBVENTION 1000\$

La ville a reçu une commandite de 1000\$ de la part de Hécla-Québec. Cette somme servira à aménager un carré de sable avec auvent et table de pique-nique pour enfants et parents dans le parc.

5. FINANCES

RÉS.451-2021 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE AOUT 2021 :

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Le montant des comptes à payer : | 29 451,18 \$ |
| Le montant des salaires : | 16 941,75 \$ |
| Les prélèvements autorisés : | 13 621,49 \$ |

Proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 PRIMADA -REPRÉSENTER PROJET MODIFIÉ

Dans le projet Primada présenté avant la pandémie, la composante de la restauration des allées de quilles a été refusée. Le conseil de ville est d'accord pour présenter à nouveau le projet en changeant cette composante pour une restauration des salles de bain (80% en subvention, 20 % participation de la ville jusqu'à une participation maximale de 14 000\$)

7. RÉOLUTIONS

RÉS. 452-2021 7.1 VENTE TERRAIN D.BOUTIN & L.TRUDEL

Attendu que la Ville de Duparquet a reçu une offre d'achat pour le terrain au 7 rue de La Sarre, cadastre# 5 254 021 pour la construction d'un garage;

Considérant que l'acheteur est conscient qu'il achète un emplacement dont le fond de terrain est en roc;

Considérant qu'il est trop petit pour la construction d'un bâtiment principal et que l'acheteur est disposé à aller en dérogation pour la construction d'un bâtiment secondaire;

Considérant que l'acheteur accepte qu'il n'y ait jamais de développement pour l'accessibilité à l'eau et les égouts;

Considérant que l'acheteur accepte de conserver le terrain propre et conforme au règlement des nuisances;

En conséquence il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu que la municipalité accepte de vendre le lot 5 254 021 à M. Daniel Boutin et Mme Louise Trudel le terrain à 1.15\$ du pied carré, pour un total de 3 680\$, plus les taxes et que M. Jacques Ricard, maire suppléant et Chantal Poirier directrice soient autorisés à signer tous les documents pour cette transaction.

RÉS. 453-2021 7.2 DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME A LA VOIRIE SOUTIEN

Nous attendrons le coût des plans et devis de M. Maxim Arcard, ingénieur chargé de projet de SNNC-Lavalin;

En conséquence il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'aller de l'avant dans le projet

RÉS. 454-2021 7.3 SALAIRE POMPIER

Attendu que la Ville de Duparquet a effectué une recherche auprès de plusieurs municipalités afin de connaître les modes de rémunération lors des sorties sur les heures ouvrables de travail

Considérant qu'à 90% les pompiers dans les autres municipalités sont doublement rémunérés lors des sorties sur les heures ouvrables;

Considérant que la ville tient à valoriser cette profession et être un employeur de choix;

En conséquence il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu que les employés de la ville étant aussi pompier volontaire soient doublement réénumérés lors des sorties sur leurs heures régulières de travail.

RÉS. 455-2021 7.4 BILLET RESTANT SUR LA TECQ

Considérant que le prêt temporaire de 433 306\$ pour la TECQ 2020 vient à échéance le 17 septembre 2021 et qu'il reste un solde à payer de 78 377,35\$;

Considérant que la ville a les fonds nécessaires dans le compte courant pour le remboursement du solde restant;

En conséquence il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu que la ville rembourse le solde capital et intérêts et final de 78 431,27\$ à son échéance.

RÉS. 456-2021 7.5 DEMANDE COMMANDITE "LE PASSAGE DE L'AURORE"

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu de soutenir l'implantation prochaine d'une maison dédiée aux soins palliatifs en participant à la campagne de financement 2021-2024, pour un montant total de 3500\$ réparti ainsi : 2021 : 1500\$, 2022 : 1000\$ et 2023 : 1000\$ (commandite catégorie boussole)

RÉS.457-2021 7.6 DAN EXTERMINATION

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu d'autoriser la dépense au montant de 850\$ avant taxes, pour traitement pour les pollinies intérieur/extérieur aux édifices, hôtel de ville et centre communautaire.

7.7 AVIS DE MOTION

Avis de motion donné pour la présentation d'un projet de règlement 11-2021 Paix & Ordre, un projet de règlement pour l'uniformité des règles régissant les villes & municipalités de l'Abitibi-Ouest et ainsi faciliter le travail terrain de nos policiers.

**RÉS.458-2021 7.8 DÉPÔT AU CONSEIL DU FORMULAIRE
"DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES"**

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'accepter le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2020, ceux-ci ont déjà complétés et transmis au MAMH le 21-07-2021.

8. RÈGLEMENTS

**8.1 ADOPTION DES RÈGLEMENTS AVEC UN RÉSUMÉ DES
MODIFICATIONS APPORTÉS – 2 PAGES
TOUS LES RÈGLEMENTS ADOPTÉS SONT EN ANNEXES**

RÉS. 459-2021 8.2 RÈGLEMENT 04-2021 PLAN D'URBANISME

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu d'adopter le règlement 04-2021 plan d'urbanisme.

RÉS. 460-2021 8.3 RÈGLEMENT 05-2021 RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu d'adopter le règlement. 05-2021 Règlement de zonage.

RÉS. 461-2021 8.4 RÈGLEMENT 06-2021 RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'adopter le règlement 06-2021 Règlement de lotissement.

**RÉS. 462-2021 8.5 RÈGLEMENT 07-2021 REGLEMENT RELATIF À LA
GESTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'adopter le règlement 07-2021 Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme.

RÉS. 463-2021 8.6 RÈGLEMENT 08-2021 RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'adopter le règlement 08-2021 Règlement de construction.

**RÉS. 464-2021 8.7 RÈGLEMENT 09-2021 REGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS DE
CONSTRUCTION**

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'adopter le règlement 09-2021 Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction.

**RÉS. 465-2021 8.8 RÈGLEMENT 10-2021 RÈGLEMENT SUR LES
DÉROGATIONS MINEURES**

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu d'adopter le règlement. 10-2021 Règlement sur les dérogations mineures.

**RÉS. 466-2021 8.9 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 11-2021
RÈGLEMENT PAIX-ET ORDRE**

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène et unanimement résolu d'adopter le projet de règlement 11-2021 Règlement Paix & Ordre déposé au conseil de ville le 7 septembre 2021 (en annexe).

9. LOISIRS

9.1 Cours de chi à l'automne au Centre des loisirs avec Mme Anne-Marie Marcil.

10. URBANISME

RÉS. 467-202110.1 DÉROGATION MINEURE 312, CHEMIN MERCIER

Une demande de dérogation mineure présentée par Mme Line Bélanger relative à la propriété située au 312, chemin Mercier (lot 5 253 344 au cadastre du Québec).

Cette demande de dérogation mineure a été présentée pour le déplacement d'un ancien chalet existant qui serait modifier en garage et installer sur une plateforme de ciment en marge avant à 4.1 mètres. Cette marge avant, ne respecte pas la réglementation qui stipule 5 mètres (article 4.4.6.3a). Toutefois elle respecte le 2 mètres de la marge latérale (article 4.4.4.5)

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre l'installation du bâtiment secondaire (garage), en marge avant à 4.1 mètres au lieu de 5 mètres, ainsi que son maintien pour la durée de son existence.

Considérant que le CCU est favorable à cette dérogation, il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu d'accepter la dérogation mineure.

11. SUIVI

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS.468-2021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par le conseiller M. Denis Blais, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h32.

